



Strasbourg, le 11 septembre 2018

JMTA/PH/FB - 18-19/002

Année universitaire 2018/2019

1^{ère} année de LICENCE DROIT et AES - Semestre 1

UE Projet Professionnel de l'Étudiant

LETTRE DU DOYEN AUX PROFESSIONNELS

Madame, Monsieur,

Nous vous sommes très reconnaissants d'accepter ou d'avoir accepté de recevoir nos étudiants et de leur consacrer un peu de votre temps pour leur parler de vos activités et répondre à leurs questions. Vous leur donnez ainsi les moyens de réaliser le travail qui leur est demandé dans le cadre de leur cursus académique. Vous leur permettez aussi de devenir acteur de leur projet professionnel.

En effet, l'étudiant ou les étudiants qui vous ont sollicité pour une interview effectuent cette démarche dans le cadre de l'Unité d'Enseignement (UE) « *Projet Professionnel de l'Étudiant* », obligatoire en 1^{ère} année de Licence de Droit ou d'A.E.S. (Administration Economique et Sociale). Cette UE poursuit un double objectif : sensibiliser le plus tôt possible les étudiants à leur projet professionnel et leur transmettre, à cette occasion, une méthode qu'ils pourront ensuite appliquer à leur recherche de stage ou d'emploi.

En pratique, après avoir choisi eux-mêmes leur sujet (un métier ou un secteur d'activité qui les intéresse), les étudiants doivent effectuer une recherche documentaire et réaliser des interviews de professionnels. Ils rédigent ensuite un rapport d'analyse et de synthèse. L'interview constitue un maillon essentiel de la démarche proposée. Elle permet aux étudiants de découvrir l'aspect pratique et vécu d'une profession, de compléter les informations théoriques et de confirmer ou d'infirmer leurs hypothèses de travail. Fort de ces informations « pratiques », l'étudiant sera à même de mener l'analyse critique attendue de lui.

Les démarches des étudiants étant soumise à évaluation, il leur est demandé d'indiquer précisément les dates, lieu et durée de l'entretien ainsi que la fonction et les coordonnées précises du professionnel rencontré. Ils vous demanderont aussi une carte de visite, qu'ils joindront à leur dossier avec le compte-rendu de l'interview.

Au nom de la Faculté et de l'équipe pédagogique impliquée dans ce projet, nous souhaitons vous adresser notre très vive gratitude.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU

Doyen de la Faculté de Droit,
de Sciences Politiques et de Gestion

